

pauvreté et les maladies (2) améliorer leurs infrastructures dans le domaine social et (3) contribuer à élever leur niveau de vie;

- développer notre capacité de coordonner les démarches entreprises dans les pays tiers, grâce à des contacts diplomatiques systématiques et réguliers;
- partager notre expérience et nos connaissances pour ce qui est de faire appel aux ONG dans le cadre de consultations formelles et sur le terrain;
- continuer à renforcer notre coopération au sein des instances multilatérales dans le domaine de l'aide au développement, y compris dans le contexte des efforts déployés au niveau international pour harmoniser les pratiques des donateurs, et coopérer plus activement au niveau bilatéral. Nous organiserons, plus souvent et à un niveau plus élevé, des contacts entre l'Agence canadienne de développement international et les agences de l'UE chargées de l'aide au développement afin de tirer profit d'approches communes;
- travailler ensemble dans le cadre du Forum pour le partenariat avec l'Afrique afin d'élargir, sur les plans politique et pratique, le soutien international en faveur du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), engagement pris par les dirigeants africains où s'exprime le dessein commun qu'ils ont pour l'Afrique;
- permettre l'accès aux médicaments à ceux qui en ont besoin pour remédier aux problèmes de santé publique dans les pays en voie de développement, particulièrement mais pas exclusivement en Afrique. Le Canada et l'UE s'engagent à contribuer à cet objectif en encourageant les entreprises à procurer des médicaments aux pays en voie de développement à des prix abordables et en adoptant des mesures législatives pour mettre en oeuvre la décision de l'OMC du 30 août 2003 sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique.
- examiner la possibilité d'assurer une coordination plus étroite au sein des autres organisations internationales ou régionales dont nous faisons partie, y compris, le cas échéant, des institutions spécialisées et des organes subsidiaires de l'ONU, ainsi que des organisations régionales comme l'OSCE et l'OCDE;
- nous efforcer de coopérer plus étroitement au sein des institutions financières internationales telles que la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

## **B. Favoriser la prospérité au niveau mondial**

Le Canada et l'UE sont des partenaires-clefs en matière de commerce et d'investissement. Nous sommes résolus à promouvoir la croissance et la prospérité économiques mondiales et nous sommes convaincus du rôle majeur que joue à cet égard la libéralisation du commerce et des investissements.